



Avis de Course National Monotype 7.50 - 16 au 19 Août 2006

1. ORGANISATION

La Société Nautique de la Trinité-sur-mer et l'Association Française des Propriétaires de 7.50 organisent les épreuves du **NATIONAL Monotypes 7.50m** du 16 au 19 Août 2006, sous l'égide de la Fédération Française de Voile.

2. REGLEMENTS ET PARTICIPATION

- a) Les courses sont régies par les Règles de Course à la Voile 2005-2008, les prescriptions FFV, (en particulier licences obligatoires), les règles de classe, le présent avis de course et les Instructions de Course, ces dernières prévalant sur tous les autres.
- b) Le **NATIONAL Monotypes 7.50m** se court en catégorie C du Code Publicité - Article 20 du règlement de l'ISAF.
- c) Les participants de nationalité étrangère devront être en possession d'un document équivalent à la licence de voile française, ou, à défaut d'une attestation d'assurance en responsabilité civile pour un montant de 1 500 000 euros, ainsi que d'un certificat médical de non-contre indication à la pratique de la voile.
- d) L'épreuve est ouverte aux monotypes 7.50 en conformité avec les règles de jauge de leur classe et à jour de leurs cotisations 2006.

3. INSCRIPTIONS

- a) Le bulletin d'inscription joint est à compléter et à renvoyer ou déposer à la SNT avec le règlement des frais suivants :
 - frais d'inscription : 170 €, **dont dîner du Vendredi 18 Août pour 3 personnes**
 - dîner supplémentaire : 20 € (réservation jusqu'au 16 Août)
 - frais de mise à l'eau : 16€ ; frais de mise à terre : 16€
- b) Le Bulletin d'inscription est à renvoyer le plus rapidement possible avec le règlement à la Société Nautique de La Trinité BP 19 – 56470 La Trinité / Mer
- c) Sur place, lors de la confirmation des inscriptions, les renseignements et documents suivants devront être communiqués :
 - Liste d'équipage (avec licences et visas médicaux)
 - Assurance du bateau

4. PROGRAMME

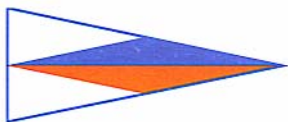
Les parcours sont de type Banane avec possibilité de retour au port en course (lorsque le pavillon « G » est envoyé avec le signal d'avertissement).

Mercredi 16 Août :

- 16h00 à 18H00 : Accueil des équipages : Confirmation des inscriptions - Vérification des licences FFV
- Remise des Instructions et flammes de Course. - Mise à l'eau des bateaux

Judi 17 Août

- De 09h00 à 12h00 : Accueil des équipages : Confirmation des inscriptions - Vérification des licences FFV - Remise des Instructions et flammes de Course ; mise à l'eau des derniers bateaux. **Attention : en dehors des horaires cités (mercredi et jeudi), le prix normal de grutage (120 €) sera facturé.**



- 11H00 : Briefing à la SNT
- 13H00 : Phases d'entraînement
- 14H00 : Mise à disposition pour une ou plusieurs courses à suivre
- 19H00 : Cocktail de bienvenue à la SNT

Vendredi 18 Août

- 10H30 : Mise à disposition pour une ou plusieurs courses à suivre
- 20H00 : Dîner de la flotte (SNT)

Samedi 19 Août

- 10H00 : Mise à disposition pour une ou plusieurs courses à suivre
- Plus de signal d'avertissement après 12h30
- au retour : manutentions de sortie des bateaux
- 16H00 : Proclamation des résultats et Remise des Prix à la SNT

5. RESPONSABILITE DES CONCURRENTS

Il appartient à chaque concurrent de décider, sous sa seule responsabilité, s'il doit ou non prendre le départ ou rester en course.

Les chefs de bord sont personnellement responsables de tous les accidents matériels ou physiques pouvant arriver à leur bateau ou à l'équipage. Il leur appartient de contracter toutes les assurances nécessaires.

L'inscription du voilier implique, en ce qui concerne l'application et l'interprétation des textes des documents cités au paragraphe 2 de l'Avis de Course et le règlement des litiges y afférent, renonciation à toute voie de recours autre que celles prévues par les RCV.

6. SYSTEME DE CLASSEMENT

Le Système de Points à Minima des RCV décrit à l'Annexe A des RCV sera appliqué, excepté que si 5 courses ou plus sont courues et validées, le Classement Général sera effectué en retirant la plus mauvaise course. Si 4 courses au plus sont courues et validées, toutes les courses compteront. 10 courses maximum sont programmées.

Les ex aequo seront départagés par l'application de l'article A.8 de cette même annexe.

7 ACCUEIL DES BATEAUX

Les concurrents pourront bénéficier de places de port gratuites du 15 au 20 Août. Pour une réservation avant ou après ces dates, contacter directement la Capitainerie de la Trinité-sur-mer.

Les manutentions seront effectuées par la grue électrique du port sous le contrôle d'un responsable de la SNT. Pour pouvoir bénéficier du meilleur tarif (16 € par manutention), il est nécessaire que les bateaux nécessitant une mise à l'eau soient regroupés. Ils devront donc contacter la SNT au plus tard le 14 Août pour organiser les rendez-vous. **Sans réservation, le tarif normal sera appliqué (120 €).**

D'autre part, le grutage ne pourra être fait qu'avec une élingue (bout interdit).

Des places seront réservées côté Nord au ponton visiteurs (pontons devant la capitainerie), ou au ponton CARADEC.

8 CONTACTS UTILES

Luc LAJOYE : Mail : luc.lajoie@lbi.fr

S.N. Trinité : tel 02 97 55 73 48 ; fax 02 97 55 85 78 ; Mail : accueil@snt-voile.org

Capitainerie : tel 02 97 55 71 49 ; Mail : trinite-sur-mer@sagemor.fr

Office du Tourisme : tel 02 97 55 72 19 ; Mail : tourisme@ot-trinite-sur-mer.fr